



COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 16 SEPTEMBRE 2019

L'ensemble du conseil municipal est présent à l'exception de Mme Philippe qui a donné pouvoir à Mme Caouder. Le conseil municipal approuve le procès-verbal de la précédente réunion.

Présentation de deux films réalisés par Tydéo :

- Présentation du PASS commerce sur la commune de Plouarzel ;
- « Taël, la passeuse d'histoires » filmé sur les communes de Brélès, Lanildut, Lampaul Plouarzel, Landunvez, Plouarzel, Porspoder

AVIS SUR LES DÉCLARATIONS D'INTENTION D'ALIÉNER (DIA)

Dix dossiers sont présentés, qui concernent la vente des propriétés suivantes :

- YL 218, 219, YP 819, bourg de Trezien, 882 m²;
- YS 23, 275 rue de Rubian, 1060 m² ;
- YV 97, 110 Kervoulouarn, 285 m² ;
- YS 230, 319 rue de Rubian, 1140 m² ;
- YP 431p, 766/769 indivision, rte du phare, 1050 m²;
- YS 447, rue du Goëlo, 720 m² ;
- YI 236, 25 route de Saint Renan, 808 m²;
- ZX 81p, Lokournan Vian, 1686m²;
- YP 708, 65 impasse de Kéréon, 715 m²;
- K 122, 125, 1914, 31 rue du Port, 845 m²
- YS 536, rue du port, 801m²
- YV 314, rue de Kerarbellec, 467 m²

Le Conseil Municipal, à l'unanimité décide de ne pas user du droit de préemption de la commune pour ces dossiers.

PROPOSITION DE RÉCUPÉRATION D'UNE PARTIE DU PARKING COUVERT DU SUPER U EN VUE DE LA CONSTRUCTION D'UN BOULODROME - CHOIX DE L'ARCHITECTE

Le Super U a un projet d'extension et de modification de son parking. La structure du parking couvert actuel sera démontée. Il a été proposé à la commune de récupérer la moitié de cette structure. Celle-ci pourrait servir de base à l'implantation d'un boulodrome.

En effet, des demandes sont parvenues à la mairie concernant l'agrandissement du boulodrome actuel. Après étude des différentes implantations possibles et vu le PLU en vigueur, il est proposé d'implanter le boulodrome près de la salle de Kerven.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- décide de récupérer une partie du parking couvert à titre gracieux, les frais de démontage sont à la charge de la commune ;
- donne pouvoir au maire pour poursuivre les études d'implantation du boulodrome à proximité de la salle Kerven ;
- choisit Mme Bergeron, architecte pour l'élaboration de ce projet (esquisse, diagnostic / APS) pour un montant de 6 150€ ;
- donne pouvoir au Maire pour déposer le permis de construire du projet

BILAN DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

École publique de Trezien

- 134 élèves répartis en 6 classes :
 - Maternelles : 44
 - Primaires : 90
- Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 9h/12h – 13h30/16h30

École Arzmael

- 283 élèves répartis en 12 classes
 - Maternelles : 63 monolingues + 32 bilingues = 95
 - Primaires : 133 monolingues + 55 bilingues = 188
- Horaires : Lundi, mardi, jeudi, vendredi : 8h45/12h – 13h30/16h30

Cantine : 300 enfants en moyenne par jour

Accueil périscolaire à Trezien : 7h/8h50 et 16h30/19h00

BILAN DE LA SAISON ESTIVALE

Campings

M. Xavier Lamour, régisseur, a commenté les résultats financiers de la saison 2019. Grace à l'aire de camping car le bilan des camping est en hausse comparé à celui de 2018 : +3 000€ de recettes.

La question du stationnement des camping car dans les environs de Corsen est abordée. Il est envisagé d'installer des barrières afin d'inciter les camping car à utiliser l'aire aménagée.

Des réflexions sont également en cours sur l'évolution du camping de Porstevigne.

M. Le Maire remercie le personnel qui a participer au bon fonctionnement des campings pendant la saison estivale.

Animations estivales

Les évènements organisés par Plouarzel Animation (fête de la musique, fête bretonne et véhicules anciens, fête du crabe, vides greniers) et par les associations (concerts, théâtre, feu d'artifice, repas) ont été bien suivis et appréciés.

L'accueil touristique a été perturbé par les travaux du mois du juillet. Toutefois, la fréquentation est en hausse sur l'ensemble de la saison.

MODIFICATION DE LA COMPOSITION DU CONSEIL D'EXPLOITATION : PARENTS SORTANTS ET NOMINATION DE NOUVEAUX REPRÉSENTANTS DES PARENTS

Le Conseil d'Exploitation du SPIC Crèche « L'Île aux Enfants » comporte des membres qui représentent les parents dont les enfants fréquentent la structure. Les parents d'enfants ayant quitté la crèche ne peuvent plus siéger au Conseil d'Exploitation de cette structure et sont à remplacer.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, nomme M. Le Nagard Alexandre domicilié à Lampaul Plouarzel, représentant titulaire.

CONVENTION DE GROUPEMENT DE COMMANDE POUR L'OPTIMISATION D'ACHATS INFORMATIQUES DE LOGICIELS, DE LICENCES, DE MATERIELS ET PRESTATIONS ASSOCIEES

Le Syndicat Intercommunal Mixte d'Informatique du Finistère (SIMIF), créé en 1986, a pour objet « d'entreprendre toute action favorisant le développement de l'informatique dans la gestion des collectivités territoriales et établissements publics membres et dans les opérations mises en œuvre par celle-ci ou auxquelles elles participent. »

Il propose aux collectivités territoriales, établissements publics, syndicats intéressés de constituer un groupement de commande permettant par effet de seuil, de réaliser des économies d'échelle et de gagner en efficacité en mutualisant les procédures de passation des marchés, accords-cadres et marchés subséquents pour optimiser les achats informatiques de la fourniture de logiciels, de licences, de prestations et prestations associées.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité adhère au groupement de commande sans obligation de participation.

APPEL A PROJET DYNAMISME DES BOURGS RURAUX : PLANS DE FINANCEMENT DES OPERATIONS 1 (ESPACIL) ET 5 (SAINTS ANGES)

Lors de la signature du protocole « dynamisme des bourgs ruraux », la Région Bretagne et les services de l'État se sont réparti les opérations à financer. Afin de finaliser les dossiers pour les opérations financées par l'État, le conseil municipal délibère et approuve les plans de financement mis à jour pour l'opération 1 : réhabilitation de la propriété Segalen, projet Espacil pour laquelle l'État interviendra à hauteur de 9,18% des dépenses subventionnables dans la limite de 50 000€ (montant des dépenses 430 986,66€) et pour l'opération 5 : ancienne école Saints Anges pour laquelle l'État interviendra à hauteur de 48,58% des dépenses subventionnables dans la limite de 150 000€ (montant des dépenses 341 994,44€).

SDEF : MODIFICATION DES STATUTS

Lors de la réunion du comité en date du 5 juillet 2019, les élus du syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère (SDEF) ont voté la modification des statuts. Conformément à l'article L 5211-17 du Code Général des Collectivités territoriales (CGCT), les collectivités membres du SDEF disposent de trois mois pour se prononcer sur les modifications envisagées. La majorité qualifiée est requise pour la validation de ces nouveaux statuts. À défaut de délibération dans ce délai, la décision de la collectivité est réputée favorable.

Le Conseil Municipal, délibère et à l'unanimité, approuve les nouveaux statuts du Syndicat départemental d'énergie et d'équipement du Finistère.

MOTION POUR LE MAINTIEN DE LA PEREQUATION ET DES SOLIDARITES INTERCOMMUNALES AU SERVICE DE LA TRANSITION ENERGETIQUE TERRITORIALE EXERCEES PAR LES SYNDICATS DEPARTEMENTAUX D'ENERGIE

Alors que le SDEF-Territoire d'énergie est très fortement engagé dans une transition énergétique solidaire au service des collectivités du territoire finistérien qui en sont membres, certaines informations sur les orientations d'une prochaine réforme territoriale engendrent des inquiétudes sur d'importants risques de remise en cause de la concession électrique à la maille départementale et par conséquent du rôle des syndicats d'énergies.

Alors que nos concitoyens ont massivement exprimé leur rejet des fractures territoriales et leurs craintes face à des coûts énergétiques croissants, il importe au contraire de mobiliser les énergies pour développer les partenariats entre les communes, les EPCI à fiscalité propre, et le SDEF en favorisant une coopération intercommunale souple et adaptable incarnée par les syndicats d'énergie, puisque celle-ci a permis de préserver jusqu'à présent une égalité satisfaisante entre les territoires urbains et ruraux, membres des syndicats.

Dans ce contexte, il paraît utile au conseil municipal d'exprimer son attachement aux compétences dévolues et aux services rendus par notre syndicat départemental d'énergie en signant cette motion. La motion est adoptée à l'unanimité.

TRAVAUX : EFFACEMENT DES RÉSEAUX ÉLECTRIQUES ET COMMUNICATIONS ÉLECTRONIQUES

Les délibérations prises précédemment pour les dossiers qui suivent prévoient uniquement la création du génie civil fibre optique sans s'assurer de la dépose du réseau téléphonique cuivre. Aujourd'hui, les nouvelles délibérations permettent la dépose du réseau téléphonique cuivre et le déploiement de la fibre optique.

Une réunion de démarrage des travaux est prévue le 27 septembre.

Effacement des réseaux électriques et communications électroniques - routes du stiff, mean kador, impasse des platresses : travaux sur les réseaux BT et CE. Participation de la commune : 49 579,45 €

Effacement des réseaux électriques et communications électroniques - route du phare, impasse du phare, rue de la valbelle : travaux sur les réseaux BT et CE. participation communale estimée à 47 855,16 €

Effacement des réseaux électriques et communications électroniques - route du dorlan : travaux sur les réseaux BT, EP et CE. participation communale estimée à 4 754,23 €

Effacement des réseaux basse tension et communications électroniques - Ruscumunoc : travaux sur les réseaux BT et CE. Participation communale estimée à 9 022,72 €

Effacement venelle des pins + rue de la colonie : participation communale estimée à 12 004,43 €

Effacement des réseaux électriques et communications électroniques route de streat lambaol, rue avel mor et impasse de kereon : participation communale estimée à 36 800,93 €

Travaux d'effacement des réseaux de communications électroniques liés au renforcement basse tension route de creach duan : travaux d'effacement des réseaux de communications électroniques liés au renforcement Basse Tension Route de Creach Duan. Participation communale estimée à 1 890,64 €

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité, accepte ces projets de réalisation, accepte les plans de financement proposés par Monsieur le Maire et le versement de la participation communale, autorise le maire à signer la convention de maîtrise d'ouvrage unique autorisant l'intervention du SDEF et détaillant les modalités financières entre la commune et le SDEF et ses éventuels avenants.

AVENANTS AU MARCHE DE L'AMENAGEMENT DE LA RUE DES ECOLES

Monsieur le Maire informe l'assemblée de la nécessité de passer les avenants au marché d'aménagement de la rue des écoles concernant les lots suivants :

- Lot 1 COLAS - voirie réseaux des eaux pluviales. L'avenant concerne l'extension de l'aménagement vers la mairie, la suppression des caniveaux et de la signalétique : + 16 526,00€
- Lot 2 PAYSAGES D'IROISE - aménagements paysagers : L'avenant concerne l'extension de l'aménagement vers la mairie, murets en pierre supplémentaires, modification du modèle de l'abribus et suppression de l'abri-vélo : + 86,20 € HT

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, approuve les modifications proposées et donne pouvoir à Monsieur le Maire pour signer ces avenants

CHEMINEMENTS DOUX : DEMANDE D'INTEGRATION DU CHEMINEMENT DE LAMPAUL PLOUARZEL A ILE SEGAL AU PROGRAMME DE TRAVAUX DE LA CCPI

Le cheminement doux rue du port, rue du Lannic jusqu'à l'île Segal a été évoqué lors de la commission des travaux du 26 août 2019. Un cheminement existe déjà à Lampaul Plouarzel, il serait intéressant, dans le cadre du schéma des véloroutes départementales de poursuivre celui-ci jusqu'à la plage de l'île Segal.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, demande à la communauté de communes du Pays d'Iroise d'inscrire la réalisation d'un cheminement doux en continuité avec le cheminement existant à Lampaul Plouarzel jusqu'à l'île Segal.

MISE A JOUR DE L'ETUDE DE PROGRAMMATION COMMERCIALE

En 2011, le cabinet « cibles et stratégies » avait réalisé une étude de programmation commerciale sur la commune de Plouarzel. Les orientations préconisées dans la partie « potentiel commercial » ont permis à des porteurs de projets de s'installer sur la commune avec le soutien de la collectivité (création puis location de locaux commerciaux notamment).

Vu les installations et évolutions des commerces et services observées depuis 2011 et les opportunités à venir, il apparaît nécessaire de réaliser une mise à jour de cette étude, afin de redéfinir les besoins de la population.

Le Conseil Municipal, délibère et à l'unanimité, décide la mise à jour de cette étude ; donne pouvoir au maire pour demander des devis pour la réalisation de cette étude ; donne pouvoir au maire pour signer la proposition la plus intéressante, demander un soutien financier de la communauté de communes et de la chambre de commerce pour la réalisation de cette étude.

AFFAIRES DIVERSES

Boîtes à livres. Ce projet a été réalisé par les élus du Conseil Municipal Jeunes encadrés par des bénévoles et la commission jeunesse. Les jeunes ont transformé des meubles inutilisés en boîtes à livres qui seront installées fin septembre/début octobre.

Octobre Rose. Des animations sont prévues à Ploudalmézeau et Saint Renan. Le programme est disponible à la mairie et sur le site internet de la communauté de communes.

Inauguration de l'ADMR et du SPASAD le 1^{er} octobre.

Réunion de préparation du Téléthon le 2 octobre.